BEL 25J06

Notice : information du patient

Terra-Cortril 30 mg/g + 10 mg/g
pommade

(oxytétracycline - hydrocortisone)

Veuillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.
- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

Que contient cette notice ? :
1. Qu'est-ce que Terra-Cortril et dans quel cas est-il utilisé
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser Terra-Cortril
3. Comment utiliser Terra-Cortril
4. Quels sont les effets indésirables éventuels
5. Comment conserver Terra-Cortril
6. Contenu de l'emballage et autres informations

1. Qu'est-ce que Terra-Cortril et dans quel cas est-il utilisé ?

- Terra-Cortril est une pommade à appliquer sur la peau.
- Terra-Cortril pommade est une association composée d'un antibiotique du groupe des tétracyclines et d'hydrocortisone.
- Terra-Cortril est indiqué si vous souffrez :
  - d'infections de la peau avec inflammation importante, y compris des brûlures et des plaies infectées ;
  - d'infections compliquant des réactions allergiques variées ;
  - d'infections compliquant des eczémas de contact dus à des plantes, des médicaments, des produits de beauté, des vêtements, etc.

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser Terra-Cortril ?

N'utilisez jamais Terra-Cortril
- Si vous êtes allergique à l'oxytétracycline, à l'hydrocortisone ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la rubrique 6,
- Si vous souffrez d'herpès aigu, si vous avez la varicelle ou en cas de réaction au vaccin variolique ;
- Si vous souffrez d'une tuberculose de la peau ;
- En cas d'infections de la peau causées par des champignons ;
- En cas d'infections purulentes dues à des bactéries ;
- Si vous souffrez d'acné juvénile ou d'acné rosacée ;
- Si votre peau est atrophiée, si vous avez des plaies ou des ulcères de la peau.

Avertissements et précautions
Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant d'utiliser Terra-Cortril.

- Arrêtez le traitement s'il n'est pas bien supporté, par exemple en cas d'irritation ou d'infection secondaire (voir « Quels sont les effets indésirables éventuels ») et prévenez le médecin.
- Terra-Cortril pommade ne peut pas être utilisé pour soigner une maladie des yeux.
- Evitez toute application sur une grande surface ou sur une peau endommagée. Cette prudence est spécialement de mise chez les enfants.
- Contactez votre médecin en cas de vision floue ou d'autres troubles visuels.

Si vous arrêtez d'utiliser Terra-Cortril, vous pouvez ressentir une réaction de sevrage, en particulier si vous utilisez ce médicament depuis longtemps. Si votre affection cutanée réapparaît, soit dans la zone initialement traitée, soit au-delà, ou si vous remarquez une réaction cutanée différente dans les jours ou les semaines suivant l'arrêt du traitement, cela peut être le signe d'une réaction de sevrage. Ce type de réaction est plus probable si Terra-Cortril a été utilisé sur des zones sensibles de la peau, telles que le visage ou les parties génitales.
Veuillez consulter votre médecin avant de réutiliser Terra-Cortril si vous remarquez l'un de ces symptômes.

Enfants
Terra-Cortril doit être utilisé avec prudence chez les enfants lors de la formation de la dentition (2ème moitié de la grossesse, petite enfance et enfance jusqu'à 8 ans) afin d'éviter un mauvais développement dentaire.

Autres médicaments et Terra-Cortril
Aucune interaction avec d'autres médicaments n'est établie à ce jour.
Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

Grossesse, allaitement et fertilité
Terra-Cortril est à utiliser avec prudence si vous êtes enceinte ou si vous allaitez, étant donné le risque potentiel d'effet indésirable pour le bébé.

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines
En ce qui concerne l'utilisation de Terra-Cortril pommade, aucune influence sur l'aptitude à conduire ou à utiliser des machines n'a été rapportée jusqu'à présent.

3. Comment utiliser Terra-Cortril ?

Veillez à toujours utiliser ce médicament en suivant exactement les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

- Nettoyez la peau à traiter et appliquez délicatement une petite quantité de Terra-Cortril 2 fois par jour.
- En cas d'infection importante, la peau traitée par Terra-Cortril peut être protégée par de la gaze stérile.
- N'arrêtez pas le traitement avant qu'une amélioration satisfaisante ne soit obtenue.

Votre médecin ou pharmacien vous dira combien de temps vous devrez utiliser Terra-Cortril. Si aucune amélioration n'apparaît, veuillez consulter à nouveau votre médecin ou pharmacien.

Si vous avez utilisé plus de Terra-Cortril que vous n'auriez dû
Il n'y a pas d'antidote spécifique en cas de surdosage.

Si vous avez utilisé trop de Terra-Cortril, arrêtez le traitement et prenez immédiatement contact avec votre médecin, votre pharmacien ou le Centre Antipoisons (070/245.245).

Si vous oubliez d'utiliser Terra-Cortril
Si vous avez oublié d'appliquer une dose, appliquez-la le plus vite possible, sauf si vous vous en apercevez au moment d'appliquer la dose suivante. Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous arrêtez d'utiliser Terra-Cortril
Le traitement doit être continué jusqu'à ce qu'une amélioration satisfaisante soit obtenue. Consultez toujours votre médecin si vous envisagez d'arrêter prématurément le traitement.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Effets indésirables fréquents (peuvent affecter jusqu'à 1 patient sur 10) :
- sensations de brûlure, irritation de la peau.

Effets indésirables à fréquence indéterminée (ne peuvent être estimés sur la base des données disponibles) **:**
- apparition d'une infection secondaire due à une bactérie ou à un champignon suite à l'utilisation de corticostéroïdes et antibiotiques en association.
- démangeaisons, sécheresse de la peau, sensibilité à la lumière, inflammation des racines des poils, développement excessif du système pileux, éruption de type acné, décoloration de la peau, inflammation de la peau, eczéma de contact, ramollissement de la peau, infection de la peau, atrophie de la peau, vergetures, éruption de fines vésicules (miliaire).
- Vision floue.

Lorsque de tels effets secondaires surviennent, le traitement par Terra-Cortril pommade doit être arrêté et le médecin consulté.

L'oxytétracycline appartient à la classe des antibiotiques tétracyclines et peut avoir des effets indésirables similaires. Ces effets peuvent inclure : un érythème pigmenté fixe (peut ressembler à des plaques rouges et gonflées, rondes ou ovales, des cloques (urticaire), des démangeaisons).

Déclaration des effets secondaires
Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via :
Belgique : l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé
www.afmps.be - Division Vigilance :
Site internet: www.notifieruneffetindesirable.be
e mail: adr@fagg-afmps.be
Luxembourg : Centre Régional de Pharmacovigilance de Nancy ou Division de la pharmacie et des médicaments de la Direction de la santé
Site internet : www.guichet.lu/pharmacovigilance
En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. Comment conserver Terra-Cortril ?

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.
A conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage après « EXP ».
La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ni avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. Contenu de l'emballage et autres informations

Ce que contient Terra-Cortril
- Les substances actives sont l'oxytétracycline et l'hydrocortisone.
  1 g de pommade contient 10 mg d'hydrocortisone et 30 mg d'oxytétracycline sous forme de chlorhydrate d'oxytétracycline.
- Les autres composants sont : paraffine liquide légère, vaseline.

Aspect de Terra-Cortril et contenu de l'emballage extérieur
Terra-Cortril est une pommade à appliquer sur la peau. La pommade est disponible en tubes de 5 g et de 15 g.
Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Titulaire de l'Autorisation de mise sur le marché et fabricant

Titulaire de l'Autorisation de mise sur le marché

Pfizer NV/SA
Boulevard de la Plaine 17
1050 Bruxelles
Belgique

Fabricant

Farmasierra Manufacturing, S.L
Carretera de Irún, Km. 26, 200
28700 San Sebastián de los Reyes (Madrid)
Espagne

Numéro de l'Autorisation de mise sur le marché : BE056612 ; LU 2001106543

Mode de délivrance : sur prescription médicale.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est 10/2025.
La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est 10/2025

BEL 25J06